



Revue des intérêts de Jésus-Hostie En France.

Expulsions de Séminaires.

C'EST, un peu partout, de la même manière et comme sur un mot d'ordre que l'on procède à l'évacuation des séminaires : on cerne l'établissement de bon matin, on brise les portes, on met la main au collet des supérieurs, parfois même des jeunes gens ; un déploiement inaccoutumé de forces militaires ou policières prévient, bien inutilement, toute tentative de résistance.

— Au petit séminaire de Mayenne, l'opération a duré trois heures, de 6 heures à 9 heures du matin. M. le chanoine Chauvin, bien connu pour ses travaux, membre de la Commission biblique, a opposé une protestation superbe à ce coup de force. Professeurs et élèves ont été jetés dans la rue, un à un, entre deux gendarmes.

Atrocités sans nom : on est allé chercher les victimes sur les marches de l'autel, au pied du tabernacle. Plus de trente portes, auparavant, avaient été brisées. On a frappé des enfants qui se sont montrés d'une dignité admirable. Les séminaristes ont traversé la ville au chant du *Credo*, toutes les têtes se découvrant respectueusement sur leur passage.

Les grands séminaristes de Bayonne se sont fait également expulser un à un *manu militari*. Ceux de Chartres, avant de se séparer, se sont groupés aux pieds de Notre-Dame du Pilier, pour y chanter un dernier *Ave maris Stella*.

Angers. — Malgré la promesse formelle faite le jeudi 13 par le préfet à Mgr Rumeau d'accorder huit jours aux séminaristes pour quitter le séminaire, ceux-ci ont reçu une sommation vendredi de partir immédiatement.

Les protestations ont été faites par Monseigneur contre l'acte qui allait s'accomplir et contre le mode brutal de l'exécution.